



**RECUEIL DES ACTES
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE
D'ALSACE**

20 Octobre 2025

Numéro 244

SOMMAIRE

LISTE DE PRÉSENCE

Liste de présence CD + CP du 20 octobre 2025	3
--	---

AUTRES

CD-2025-4-8-4 - Amendement_CD-2025-4-8-4_n°1_FL	4
CD-2025-4-8-4 - Amendement_CD-2025-4-8-4_n°2_FL	6

DÉLIBÉRATIONS ET ANNEXES

CD-2025-4-8-4 - DÉCISION MODIFICATIVE N 2 DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE	8
CD-2025-4-8-4 - Annexe_03_DM2 2025_FOYER ENFANCE	12
CD-2025-4-8-4 - Annexe_08_DM2 2025_PARC VEHICULES ET BACS RHEN	44
CD-2025-4-8-4 - Annexe_09_CORRECTIONS ECRITURES DM2 2025	199
CD-2025-4-8-4 - Annexe_10_ANV_DM2_2025	201
CD-2025-4-8-4 - Annexe_11_remises_gracieuses_ASE	202

CONSEIL DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

COMMISSION PERMANENTE

Réunion du lundi 20 octobre 2025

**Présidée par
Monsieur Frédéric BIERRY
Président du Conseil de la Collectivité Européenne d'Alsace**

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJOGUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, WOLF Etienne, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION:

BELTZUNG Maxime donne procuration à HECTOR-BUTZ Isabelle
COUCHOT Alain donne procuration à MUNCK Marc
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle
ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine
KLINKERT Brigitte donne procuration à STRAUMANN Eric
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
RAPP Catherine donne procuration à BOHN Patricia
VOGT Victor donne procuration à ERBS André
WOLFHUGEL Christiane donne procuration à WOLF Etienne

Séance Plénière 20 octobre 2025

AMENDEMENT - Pour le rétablissement du transport scolaire individuel ou collectif, par transporteur, des enfants en situation de handicap

Rapport N° CD-2025-4-8-4
N° applicatif 13215

Exposé sommaire - Avec le nouveau règlement du transport scolaire des enfants en situation de handicap entrée en vigueur au 1er septembre 2025, la Collectivité européenne d'Alsace se désengage en priorisant l'indemnisation kilométrique versée aux familles sur présentation de factures au lieu et place du transport par transporteur. Ce choix place les familles dans une situation alarmante concernant la scolarité des enfants en situation de handicap.

Toutes les familles ayant besoin d'un transport par transporteur pour conduire leurs enfants à l'école ne bénéficient pas de l'aide nécessaire depuis que le nouveau règlement est appliqué. D'abord, parce qu'elles doivent exercer un recours pour en bénéficier, si elles ont déjà connaissance de la décision de la MDPH (remboursement par une indemnisation kilométrique) qui leur a été adressée. Ensuite, parce que les transporteurs sélectionnés par la CeA ne se rendent pas, pour plusieurs d'entre eux, comme ils le devraient, au domicile des enfants pour les amener vers leur établissement scolaire ou universitaire.

Un grand nombre d'enfants et leurs familles sont mis devant le fait accompli, sans solution de transport pourtant aménagé jusqu'à présent par le département. Leur scolarité est par conséquent en danger. Des parents ne peuvent faire autrement que de déscolariser leurs enfants, en l'absence de solution de transport, ou encore d'arrêter de travailler pour amener leur(s) enfant(s) à l'école, au collège, au lycée ou à l'université. **Ces situations appellent de notre part une prise de conscience de l'état de dénuement dans lequel les familles des enfants en situation de handicap se trouvent.**

Après recours, les familles ont pu bénéficier d'un transport scolaire par transporteur, mais seuls deux allers-retours sont pris en charge, lorsque les transporteurs, en grande partie composés d'entreprises parisiennes, acceptent de se rendre aux domiciles des familles pour transporter les enfants. Plusieurs familles nous interpellent quand les transporteurs mobilisés par la CeA ne viennent pas depuis plusieurs semaines.

Nous demandons par cet amendement le rétablissement du transport scolaire par transporteur, en mobilisant les sociétés locales de transport, dans le cadre d'un conventionnement, dans l'attente de l'élaboration d'une politique de délégation de service public aux transporteurs locaux qui connaissent et accompagnent au quotidien les familles alsaciennes et leurs enfants.

Amendement

AU PARAGRAPHE 1.1 AJUSTEMENT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU POINT SOLIDARITÉS, page 3 :

APRÈS

- “ o -2,4 M€ pour l'autonomie, dont -1,3 M€ au titre de l'ajustement de la prime « Ségur pour Tous » qui sera versée aux établissements hébergeant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en 2025. Par ailleurs, les crédits alloués à la prestation de compensation du handicap (PCH) sont en hausse (+265,8 K€) ; ”

AJOUTER la phrase suivante :

+10,6 M€ au titre du financement du transport scolaire (1821 jeunes bénéficiaires) adapté tel qu'il est prévu dans le budget primitif 2025 (délibération CD-2025-2-8-3) permettant à la MDPH de réaliser une haute qualité de service aux usagers.

Amendement déposé par **Madame Fleur Laronze** pour le collectif des élu.es écologistes et communiste.



Séance Plénière
20 octobre 2025

AMENDEMENT - Pour la mise en place d'un fonds mutualisé destiné aux locataires d'Alsace Habitat et pour le plafonnement des charges demandées par Alsace Habitat

Rapport N° CD-2025-4-8-4
N° applicatif 13215

Exposé sommaire - Alsace Habitat doit assumer ses responsabilités en tant que bailleur social, en créant un fonds mutualisé adapté aux besoins des locataires pour le règlement des charges des années passées et en plafonnant les futurs appels de charges.

Alors que les locataires d'Alsace Habitat ont reçu des rappels de charges énergétiques, allant de 500 à 2000 euros, parfois jusqu'à 3000 euros annuellement, pour les années 2022, 2023 et 2024, ces rappels d'un montant astronomique pour des foyers modestes composant la grande majorité des locataires d'Alsace Habitat, ne peuvent pas être réglés par les locataires sans tomber dans la grande précarité. **Alsace Habitat devient alors une fabrique de la précarité !** Pourtant notre Collectivité est actionnaire principal d'Alsace Habitat, autrement dit les locataires sollicitent les services de l'action sociale de notre collectivité pour répondre à leur détresse dont Alsace Habitat est responsable !

Plusieurs fonds d'aide ont été mis en place par Alsace Habitat, notamment fin mai 2025, suite à une colère grandissante des locataires organisés en collectifs. Ce fonds de 116 000 euros est très largement insuffisant **car il ne permet que de plafonner le montant des charges pour chaque locataire à 2000 euros, ce qui est encore beaucoup trop élevé pour pouvoir être supporté par les locataires.**

Afin d'apporter une aide substantielle et équitable à l'ensemble des locataires pour les charges annuelles de 2022, 2023, 2024, un fonds mutualisé doit être débloqué, montant qui peut évoluer et qui sera calculé à partir d'une analyse des décomptes de charge de l'ensemble des locataires, par les services conjoints de la CeA et d'Alsace Habitat. Le financement de ce fonds sera assuré par une partie des dépenses prévues pour les infrastructures routières.

Il est temps que Alsace Habitat agisse à hauteur des besoins des locataires. N'ayant pas anticipé l'augmentation des charges énergétiques et les conséquences sur les foyers, Alsace Habitat se doit de limiter le taux des charges d'eau et de chauffage à 20% du loyer brut pour les appels de charge à venir. La limitation du taux des charges ne doit pas, en outre, se répercuter sur les provisions de charges qui doivent rester minimales.

Amendement

page 3, LE PARAGRAPHE 1.1 AJUSTEMENT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU POINT SOLIDARITÉS

“Les Solidarités : +5,2 M€, dont “

EST MODIFIÉ COMME SUIV (page 3)

Les Solidarités : **+6,2 M€**, dont :

Puis AJOUTER LE PARAGRAPHE SUIVANT :

- o +1 M€ pour la constitution d'un nouveau fonds mutualisé dont le montant est calculé à partir d'une analyse des décomptes de charge des locataires, par les services de la CeA et les services d'Alsace Habitat. Tout locataire est éligible au fonds si les rappels de charge dépassent le taux de 20% du loyer brut, de sorte que le fonds mutualisé compense les frais dépassant les 20%. A partir de l'année 2026, les charges et provisions de charges seront plafonnées à 20% du loyer brut pour chaque locataire d'Alsace Habitat.

Amendement déposé par **Madame Fleur Laronze** pour le collectif des élu.es écologistes et communiste.



Extrait des délibérations

au Conseil départemental

N° CD-2025-4-8-4

Séance du lundi 20 octobre 2025

DÉCISION MODIFICATIVE N 2 DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, WOLF Etienne, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION:

BELTZUNG Maxime donne procuration à HECTOR-BUTZ Isabelle
COUCHOT Alain donne procuration à MUNCK Marc
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle
ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine
KLINKERT Brigitte donne procuration à STRAUMANN Eric
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
RAPP Catherine donne procuration à BOHN Patricia
VOGT Victor donne procuration à ERBS André
WOLFHUGEL Christiane donne procuration à WOLF Etienne

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L 123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- VU les articles L 3431-8 et L 5217-10-8 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités d'adoption du règlement budgétaire et financier,
- VU la loi n°2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'ordonnance n°2020-1304 du 28 octobre 2020 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la création de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2023-1-8-6 du 6 février 2023, relative aux délégations consenties au Président de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-1-8-3 du 10 février 2025 relative aux orientations budgétaires 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2025-2-8-3 du 14 mars 2025 relative au Budget Primitif 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-3-8-5 du 30 juin 2025 relative à la décision modificative n°1 du budget primitif 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-3-8-5 du 30 juin 2025 relative à l'adoption du Règlement budgétaire et financier modifié,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la 8^{ème} Commission en charge de l'efficacité financière et de la performance administrative en date du 14 octobre 2025,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

CONSIDERANT

Les amendements « Pour le rétablissement du transport scolaire individuel ou collectif, par transporteur, des enfants en situation de handicap » et « Pour la mise en place d'un fonds mutualisé destiné aux locataires d'Alsace Habitat et pour le plafonnement des charges demandées par Alsace Habitat » au rapport déposés le 13 octobre 2025 par Mme Fleur LARONZE.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Rejette à la majorité l'amendement « Pour la mise en place d'un fonds mutualisé destiné aux locataires d'Alsace Habitat et pour le plafonnement des charges demandées par Alsace Habitat » au rapport déposé par Mme Fleur LARONZE.

4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE

- Rejette à la majorité l'amendement « Pour le rétablissement du transport scolaire individuel ou collectif, par transporteur, des enfants en situation de handicap » au rapport déposé par Mme Fleur LARONZE.

4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE. 2 abstentions : Françoise BEY, Serge OEHLER.

- Arrête le volume budgétaire de la DM n°2 pour 2025 à -2 495 690,40 € (- 6 453 771,36 € en tenant compte des ordres), portant ainsi le volume budgétaire global du budget principal à 2 348 046 610,07 € (2 597 809 074.96 € en tenant compte des ordres) (cf. Annexe 1) ;
- Rappelle que le volume budgétaire pour le Cité de l'enfance, budget annexe au budget principal, a été arrêté 6 789 777,71 € (6 989 113,95 € en tenant compte des ordres). Aucun ajustement de crédits n'est effectué en DM n°2 pour 2025 ;
- Arrête le volume budgétaire de la DM n°2 pour 2025 à + 212 000 € pour Le Foyer de l'Enfance, budget annexe au budget principal, portant ainsi le volume budgétaire du Foyer de l'Enfance à 20 097 267,87 € (20 352 267,87 € en tenant compte des ordres) (cf. Annexe 3) ;
- Rappelle que le volume budgétaire pour le Laboratoire d'Alsace, budget annexe au budget principal, a été arrêté 3 150 923,84 € (3 200 923,84 € en tenant compte des ordres) (cf. Annexe 4) ;
- Rappelle que le volume budgétaire pour la Régie de production Electrique, budget annexe au budget principal, a été arrêté 827 682,57 € (951 682,57 € en tenant compte des ordres). Aucun ajustement de crédits n'est effectué en DM n°2 pour 2025 ;
- Rappelle que le volume budgétaire pour le Parc d'Erstein, budget annexe au budget principal, a été arrêté 7 499 667,38 € (8 139 167,38 € en tenant compte des ordres). Seuls des ajustements entre chapitres sont effectués en DM n°2 pour 2025. (cf. Annexe 6) ;
- Arrête le volume budgétaire de la DM n°2 pour 2025 à + 900 € en tenant compte des ordres, pour le Vaisseau, budget annexe au budget principal, portant ainsi le volume budgétaire du Vaisseau à 457 524,50 € (463 124,50 € en tenant compte des ordres) (cf. Annexe 7) ;
- Arrête le volume budgétaire de la DM n°2 pour 2025 à - 370 427 € pour le Parc des véhicules, budget annexe au budget principal, (-1 070 000 € en tenant compte des ordres) portant ainsi le volume budgétaire du Parc des véhicules à 23 321 618,87 € (29 572 781,08 € en tentant compte des ordres) (cf. Annexe 8) ;
- Approuve les écritures de corrections d'erreurs – régularisations d'amortissements précisées à l'Annexe 9 ;
- Décide d'admettre en non-valeur sur le budget de la Collectivité européenne d'Alsace des créances dont :
 - 2 233 895,32 € au titre du budget principal, dont 657 062,75 € au titre des créances éteintes ;
 - 1 798,71 € au titre du budget annexe du Laboratoire alsacien d'analyses, dont 63,60 € de créances éteintes.

Le tableau figurant à l'Annexe 10 est concordant avec les états des restes à recouvrer des différents budgets de la Collectivité ;

- Affecte la somme de 11 752,02 €, correspondant à la neutralisation de la charge d'amortissement relative aux travaux de mise en sécurité du Budget annexe de la Cité de l'enfance, au crédit du compte 110 « Report à nouveau » et au débit du compte 10687 « Réserve de compensation des charges d'amortissement ».

Ainsi ce montant fera l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2026 en recettes de fonctionnement dans le 002 « Résultat de fonctionnement reporté » ;

- Décide de réviser, pour le Laboratoire Alsacien d'Analyses, le montant de la subvention d'équilibre à hauteur de 1 322 000 €, soit – 150 000 € en DM2 2025 ;
- Décide de réviser, pour le Foyer de l'Enfance, le montant de la dotation globalisée 2025 à hauteur de 17 556 800€, soit + 212 000 € en DM2 2025;
- Décide d'octroyer une subvention d'investissement d'un montant total maximal de 700 000 € du Budget Annexe « Parc des Véhicules et Bacs Rhénans » vers le Budget Principal, à verser sur plusieurs exercices, au fur et à mesure de l'acquittement des factures par le Budget Principal, et ce dès l'année 2025.
- Effectue une mise en provision supplémentaire à hauteur de 2.278.702,95 € afin de constituer au 31 décembre 2025 une provision de 2.497.627,00 €, correspondant aux contentieux actifs en cours de traitement par la Direction des Affaires juridiques ;
- Effectue une mise en provision à hauteur de 2.500.000,00 € afin de constituer au 31 décembre 2025 une provision de 2.500.000,00 €, correspondant au contentieux lié à la négociation en cours avec Alsace Nature concernant le protocole transactionnel pour la déviation de Châtenois ;
- Décide d'exonérer la totalité des pénalités de retard encourues par l'entreprise Challancin titulaire du marché n°2022-21001360, pour un montant de 17 500 €, au motif que l'entreprise a subi des circonstances imprévisibles qui ne lui sont pas imputables et un calendrier de démarrage de ses missions défavorable, sans pour autant que les manquements constatés ne portent préjudice à la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Approuve l'ensemble des remises gracieuses de sommes dues par les parents d'enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance, listées en annexe 11, pour un montant total de 8 759,37 €.


Signé électroniquement par :
Frédéric BIERRY
Date de signature : 20/10/2025
Qualité : Président de la Collectivité
européenne d'Alsace

Adopté à la majorité

4 voix contre

FREMONT Damien, KOBRYN Florian, LARONZE Fleur, QUINTALLET Ludivine

2 abstentions

BEY Françoise, OEHLER Serge

0 non-participation au vote

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

POSTE COMPTABLE DE :

le Payeur Départemental

BUDGET ANNEXE
BUDGET ANNEXE FOYER ENFANCE

M22

Décision Modificative n°2 (Prévisionnel)

ANNEE 2025

SOMMAIRE

PAGE	
1	Page de Garde
2	Sommaire
3	Présentation
4	Activités
5	Charges d'exploitation
6	Produits d'exploitation
7	Section invest emplois
8	Section invest ressources
9	Tarifs
10	Indicateurs
11	Gir
12	Plan financement
13	Répartition charges
14	Programme investissement
15	Emprunts autorisés
16	Emprunts nouveaux
17	Bilan financier
18	Surcouts d'exploit.
19	Effectifs
20	Section Tarifaire

CADRE REGLEMENTAIRE EXCEL (version 2009 - 4)

ANNEXE : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service

670020890

Budget Annexe FOYER ENFANCE

ADRESSE :

44 Rue Stephanie 67100 STRASBOURG FRANCE

Date de la dernière habilitation :

Département :

ORGANISME GESTIONNAIRE :

Budget Annexe FOYER ENFANCE

TELEPHONE / FAX / Email :

NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Elements du Budget exécutoire

Effectifs en nb d'ETP prévus au BE

Déficit incorporé N-2 (chiffre positif)

Exédent incorporé N-2

CATEGORIE :

COMPETENCE :

CONVENTION NATIONALE majoritaire du travail :

DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :

CAPACITE AUTORISEE ET FINANCEE

Nombre de jours de fonctionnement de l'ESMS

BE
Prévu :

CA
Réalisé :

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

Lits ou places réels n-2	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T	Nombre de journées théorique
--------------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	---	------------------------------------

Activité théorique (1) (2) (3) (4) 5 = (2) x (3)

TOTAL	0	0	1825	0	0
--------------	---	---	------	---	---

Externat	0	0	365	0	0
Semi-internat	0	0	365	0	0
Internat	0	0	365	0	0
Autre	0	0	365	0	0
Autre	0	0	365	0	0

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées

(6) (7) (8)

0	0	0
---	---	---

0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0

Nature	CA n-4	CA n-3	CA n-2	Moyenne	BP n-1	BP proposé n		retenu par tarificateur	
						Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation

Activité prévisionnelle (9) (10) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18)

TOTAL en journées		0	0	0	0	0	0	0%	0	0%
--------------------------	--	---	---	---	---	---	---	----	---	----

Externat		0	0	0	0	0	0	0%	0	0%
Semi-internat		0	0	0	0	0	0	0%	0	0%
Internat		0	0	0	0	0	0	0%	0	0%
Autre		0	0	0	0	0	0	0%	0	0%
Autre		0	0	0	0	0	0	0%	0	0%

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

 GROUPE I : DEPENSES AFFECTEES A L'EXPLOITATION COURANTE		Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Budget prévisionnel proposé		
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total
		(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)
ACHATS					
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures	0.00	0.00		0.00
602	Achats stockés - autres approvisionnements	0.00	0.00		0.00
603	Variation des stocks	0.00	0.00		0.00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1,208,400.00	0.00		0.00
607	Achats de marchandise	0.00	0.00		0.00
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0.00	0.00		0.00
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0.00	0.00		0.00
SERVICES EXTERIEURS					
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	40,000.00	0.00		0.00
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	154,530.00	0.00		0.00
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0.00	0.00		0.00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6241	Transports de biens	0.00	0.00		0.00
6242	Transports d'usagers	12,000.00	0.00		0.00
6247	Transports collectifs du personnel	0.00	0.00		0.00
6248	Transports divers	0.00	0.00		0.00
625	Déplacements, missions et réceptions	11,000.00	0.00		0.00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	500.00	0.00		0.00
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	15,000.00	0.00		0.00
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	200,000.00	0.00		0.00
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	5,000.00	0.00		0.00
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0.00	0.00		0.00
6287	Remboursements de frais	300,000.00	0.00		0.00
6288	Autres prestations	169,720.00	0.00		0.00
TOTAL GROUPE I		2,116,150.00	0.00	0.00	0.00

<u>GROUPE II</u> : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Budget prévisionnel proposé		
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total
		(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)
621	Personnel extérieur à l'établissement	0.00	0.00		0.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	17,500.00	0.00		0.00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0.00	0.00		0.00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	513,000.00	0.00		0.00
641	Rémunération du personnel non médical	14,178,938.20	212,000.00		212,000.00
642	Rémunération du personnel médical	6,238.14	0.00		0.00
643	Rémunération du personnel handicapé	0.00	0.00		0.00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1,068,670.88	0.00		0.00
646	Personnes handicapées	0.00	0.00		0.00
647	Autres charges sociales	128,310.36	0.00		0.00
648	Autres charges de personnel	55,000.00	0.00		0.00
TOTAL GROUPE II		15,967,657.58	212,000.00	0.00	212,000.00

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

		Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Budget prévisionnel proposé		
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total
		(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)
612	Redevances de crédit bail	0.00	0.00		0.00
6132	Locations immobilières	20,000.00	0.00		0.00
6135	Locations mobilières	261,500.00	0.00		0.00
614	Charges locatives et de copropriété	5,000.00	-4,000.00		-4,000.00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	65,000.00	0.00		0.00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	34,000.00	0.00		0.00
6156	Maintenance	33,000.00	0.00		0.00
616	Primes d'assurances	0.00	0.00		0.00
617	Etudes et recherches	0.00	0.00		0.00
618	Divers	14,000.00	0.00		0.00
623	Information, publications, relations publiques	1,000.00	0.00		0.00
627	Services bancaires et assimilés	0.00	0.00		0.00
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0.00	0.00		0.00
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	1,000.00	0.00		0.00

Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Budget prévisionnel proposé		
	Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total

 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

		(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	492.00	0.00		0.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0.00	0.00		0.00
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	0.00	0.00		0.00
657	Subventions	0.00	0.00		0.00
658	Charges diverses de gestion courante	18,911.00	4,000.00		4,000.00

 CHARGES FINANCIERES

66	Charges financières	0.00	0.00		0.00
----	---------------------	------	------	--	------

 CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3,000.00	0.00		0.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	35,694.00	0.00		0.00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00	0.00		0.00
678	Autres charges exceptionnelles	0.00	0.00		0.00

 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	150,899.00	0.00		0.00
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0.00	0.00		0.00
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	104,101.00	0.00		0.00
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00	0.00		0.00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00	0.00		0.00
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0.00	0.00		0.00
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0.00	0.00		0.00
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0.00	0.00		0.00
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires	0.00	0.00		0.00
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0.00	0.00		0.00
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00	0.00		0.00
687461	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
687462	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
68748	dont autres	0.00	0.00		0.00
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles	0.00	0.00		0.00
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)	0.00	0.00		0.00

TOTAL GROUPE III	747,597.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	18,831,404.58	212,000.00	0.00	212,000.00

	RAN n-1		Report à nouveau n	
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	0.00	0.00	0.00
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0.00		0.00
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	18,831,404.58	212,000.00	0.00
				212,000.00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES		Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Budget prévisionnel proposé		
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total
		(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	0.00	0.00		0.00
732	Produits à la charge de l'Etat	0.00	0.00		0.00
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	17,347,076.00	212,000.00		212,000.00
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0.00	0.00		0.00
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	0.00	0.00		0.00
7351	dont produits à la charge de l'assurance maladie	0.00	0.00		0.00
7352	dont produits à la charge du département	0.00	0.00		0.00
7353	dont produits à la charge de l'usager	0.00	0.00		0.00
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0.00	0.00		0.00
TOTAL GROUPE I		17,347,076.00	212,000.00	0.00	212,000.00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION		Budget prévisionnel		
	Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total
	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)
70	Produits sauf 7082	12,566.00	0.00	0.00
7082	Participations forfaitaires des usagers	0.00	0.00	0.00
70821	dont forfaits journaliers	0.00	0.00	0.00
70822	dont participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L.242-4 du code de l'action sociale et des f	0.00	0.00	0.00
70823	dont participations aux frais de repas et de transport dans les établissements et services d'aide par le travail.	0.00	0.00	0.00
70828	dont autres participations forfaitaires des usagers	0.00	0.00	0.00
71	Production stockée	0.00	0.00	0.00
72	Production immobilisée	0.00	0.00	0.00
74	Subventions d'exploitation et participations	68,369.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	17,000.63	0.00	0.00
603	Variation des stocks (en recettes)	0.00	0.00	0.00
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0.00	0.00	0.00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0.00	0.00	0.00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0.00	0.00	0.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	160,000.00	0.00	0.00
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0.00	0.00	0.00
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0.00	0.00	0.00
6459/69 /79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	8,873.00	0.00	0.00
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0.00	0.00	0.00
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)	0.00	0.00	0.00
TOTAL GROUPE II		266,808.63	0.00	0.00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	Budget prévisionnel proposé		
			Recon-ductions	Mesures nouvelles	Total
		(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)
76	Produits financiers	0.00	0.00		0.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0.00	0.00		0.00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	147.00	0.00		0.00
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	0.00	0.00		0.00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0.00	0.00		0.00
778	Autres produits exceptionnels	0.00	0.00		0.00
AUTRES PRODUITS					
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	0.00	0.00		0.00
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0.00	0.00		0.00
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0.00	0.00		0.00
78725	dont reprise sur amortissements dérogatoires	0.00	0.00		0.00
78741	dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0.00	0.00		0.00
78742	dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00	0.00		0.00
787461	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
787462	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
78748	dont autres reprises (sur provisions réglementées)	0.00	0.00		0.00
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0.00	0.00		0.00
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)	0.00	0.00		0.00
79	Transferts de charges	0.00	0.00		0.00
791	dont transfert de charges d'exploitation	0.00	0.00		0.00
796	dont transfert de charges financières	0.00	0.00		0.00
797	dont transfert de charges exceptionnelles	0.00	0.00		0.00
TOTAL GROUPE III		147.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		17,614,031.63	212,000.00	0.00	212,000.00
		RAN n-1		Report à nouveau n	
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	1,217,372.95	0.00		0.00
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0.00			0.00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		18,831,404.58	212,000.00	0.00	212,000.00

Section d'investissement : emplois

Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	budget prévisionnel n
---	-----------------------------

Réduction des fonds propres ou reprise sur apports

10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0.00	0.00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0.00	0.00

Reprises

14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation pa	0.00	0.00
15	Provisions	0.00	0.00

Remboursement des dettes financières

16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
17	Dettes rattachées à des participations	0.00	0.00

Compte de liaison investissement

18	Comptes de liaison investissements	0.00	0.00
----	------------------------------------	------	------

Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

20	Immobilisations incorporelles	55,000.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	1,465,863.29	-2,800.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	2,800.00

Autres

28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0.00	0.00
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	0.00	0.00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0.00	0.00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0.00	0.00
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0.00	0.00
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	0.00	0.00

001	Résultat d'investissement cumulé antérieur(déficit)	0.00	0.00
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0.00	0.00
003	Excédent prévisionnel d'investissement	0.00	0.00
	TOTAL GENERAL	1,520,863.29	0.00

Section d'investissement : ressources

Pour mémoire budget cumulé de l'exercice	budget prévisionnel n
---	-----------------------------

Augmentation des fonds propres

10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0.00	0.00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0.00	0.00

Dotations aux provisions

14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du B)	0.00	0.00
15	Provisions	104,101.00	0.00

Augmentation des dettes financières

16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
17	Dettes rattachées à des participations	0.00	0.00

Compte de liaison

18	Comptes de liaison investissements	0.00	0.00
----	------------------------------------	------	------

Immobilisations (sorties)

20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00

Autres

28	Amortissements des immobilisations (dotations)	150,899.00	0.00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	0.00	0.00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0.00	0.00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	0.00	0.00
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	0.00	0.00
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	0.00	0.00

001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	1,265,863.29	0.00
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0.00	0.00
007	Déficit prévisionnel d'investissement	0.00	0.00
	TOTAL GENERAL	1,520,863.29	0.00

tableau de calcul des tarifs

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A : A	TOTAL CHARGES GROUPES I + II + III	212,000.00	0.00
B	PRODUITS EN ATTENUATION TOTAL GROUPES II + III	0.00	0.00
C	Reprises sur le compte 11511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)	0.00	0.00
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)		0.00
E	Solde débiteur du compte 116-2: Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282: dettes provisionnées pour congés à payer		0.00
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3: autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article et au compte 116-8		0.00
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	212,000.00	0.00
H	(+/-) Reprises de résultat	0.00	0.00
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H	212,000.00	0.00
Dotation globale de financement			0.00

Nombre de journées	0.00	0.00
- Externat		0.00
- intégration scolaire		0.00
- Semi-internat		0.00
- Internat		0.00
Prix de journée moyen de l'année	0.00	0.00
- Externat		0.00
- intégration scolaire		0.00
- Semi-internat		0.00
- Internat		0.00

Nombre de forfaits ou de séances		0.00
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance		0.00

Indicateurs médico-socio économiques

ANNEE BUDGETAIRE 2025

	ETABLISSEMENT	Données moyennes comparatives		
		DEPARTEMENT (base des étabts saisis)	REGION (à saisir)	FRANCE ENTIERE (à saisir)
Nombre de personnes hébergées				
Age moyen des résidents au 31/12/25				
Durée moyenne de séjour (exprimée en mois) au 31/12/25				
Nombre de nouvelles admissions dans l'année au 31/12/2025				
Taux annuel de nouvelles admissions au 31/12/2025				
Production totale de points GIR				
GIR moyen pondéré (GMP)				
Valeur nette du point GIR "dépendance"				
Valeur nette du point GIR "aides soignantes - AMP"				
Tarif net journalier soins hors aides soignantes et AMP				
Coût place "hébergement" hors dépenses de structure (1)				
Nombre total de postes en équivalents temps plein (ETP)				
Nombre de postes à temps partiel en équivalent temps plein				
Nombre de postes à temps complet en équivalent temps plein				
% de postes (équivalents temps plein), à temps partiel	0.00%			
Ancienneté moyenne des personnels salariés				
Nombre de postes d'AS et AMP en ETP				

(1) Total des dépenses - hors dotations aux amortissements, frais financiers, assurance de l'immobilier, entretien de l'immobilier, locations immobilières - , rapporté au nombre de places

	Cotation GIR	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP" (1)	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance (2)	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret) (3)	Nombre de PAD de l'EHPAD (4)	Total points GIR budgétés pour le calcul du GMP (1) x (4)	Total points GIR budgétés pour le calcul des tarifs (3) x (4)	% production en points GIR	Nombre de journées prévisionnelles dépendance et soins	Nombre de journées réalisées dépendance et soins
GIR 1	1	1,000	120	1,040		0	0	0.00%	0	0
GIR 2	0.84	840	120	1,040		0	0	0.00%	0	0
GIR 3	0.66	660	120	660		0	0	0.00%	0	0
GIR 4	0.42	420	120	660		0	0	0.00%	0	0
GIR 5	0.25	250	120	280		0	0	0.00%	0	0
GIR 6	0.07	70	120	280		0	0	0.00%	0	0
GIR 1 à 6					0	0	0	0	0	0

	prévisionnelle	réalisées
Nombre de journées hébergement		

GIR MOYEN PONDERE (G.M.P.) - ANNEE 2010

0 points GIR / 0 PAD

0.00

ANNEXE 2 : MODELE DE PLAN DE FINANCEMENT

	2008	2009	2010	2011	2012
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)					
RESSOURCES					
Augmentation des fonds propres (associatifs ou apports)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Réserves des plus-values nettes (établissements publics)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions d'équipement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Excédents affectés à l'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Plus-values de cessions d'actifs / Dons et legs en capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
EMPRUNTS prévus au plan					
Amortissements des actifs acquis avant le 1/1/2008	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AMORTISSEMENTS DES ACQUISITIONS du plan					
- Constructions (bâtiments)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
- Agencements installations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
- Matériel-outillage, équipements mobiliers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
cautions reçues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements des charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Comptes de liaison investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des ressources = A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
EMPLOIS					
Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Remboursement des emprunts antérieurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS prévus au plan	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
INVESTISSEMENTS prévus au plan					
- Constructions (bâtiments)					
- Agencements installations					
- Matériel-outillage, équipements mobiliers					
- Autres immobilisations					
Immobilisations financières - prêts, cautionnements..					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Comptes de liaison investissement					
Total des emplois = B	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VARIATION NETTE DU FRI (A - B) = C	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FRI INITIAL = D		0.00	0.00	0.00	0.00
FRI CUMULE = D + C = E	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

	2008	2009	2010	2011	2012
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)					
RESSOURCES					
Affectation du résultat (ou dotation) à la réserve de trésorerie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Affectation du résultat à la réserve de compensation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Affectation du résultat au financement de mesures d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dotations aux provisions pour risques et charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprise des déficits d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Comptes de liaison trésorerie</i>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des ressources d'exploitation = F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
EMPLOIS					
Reprise sur les réserves de trésorerie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprise sur la réserve de compensation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprise sur financement des mesures d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprise sur provisions pour risques et charges					
Reprise des excédents d'exploitation					
<i>Comptes de liaison trésorerie</i>					
Total des emplois d'exploitation = G	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VARIATION NETTE DU FRE = (F - G) = H	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FRE INITIAL = I		0.00	0.00	0.00	0.00
FRE CUMULE = I + H = J	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL CUMULE (E + J)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

	2008	2009	2010	2011	2012
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AUGMENTATIONS					
Stocks : rotation plus lente					
Stocks : effet volume et/ou prix	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances : allongement des délais de paiement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances : effet volume et/ou prix	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dettes : accélération des délais de règlement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks et créances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Comptes de liaison exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des augmentations du BFR = K	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
DIMINUTIONS					
Réduction des stocks					
Créances : accélération des délais de paiement					
Dettes : allongement des délais de règlement					
Dettes : effet volume et /ou prix					
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks et créances					
Comptes de liaison exploitation					
Total des diminutions du BFR = L	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

VARIATION NETTE DU BFR = (K - L) = M	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BFR INITIAL = N		0.00	0.00	0.00	0.00
BFR CUMULE = N + M = O	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE = C + H - M = P	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TRESORERIE INITIALE		0.00	0.00	0.00	0.00
TRESORERIE NETTE EN FIN DE PERIODE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
(estimations des montants à ajouter en fin d'année)					
dettes fournisseurs d'immobilisations					
Autres postes (fonds des majeurs protégés,...)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Liquidités minimales souhaitées (exemple : 30 jours d'exploitation)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

5.2.1. Tableau de répartition des charges

Tableau complémentaire

[illegible][illegible]

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Total des charges		0.00			0.00		0.00		0.00

ANNEXE 5 : PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

[illegible]

Retenu par l'autorité de tarification (cadre réservé à l'administration)

TOTAL									

ANNEXE 6 : TABLEAU DES EMPRUNTS AUTORISES ET CONTRACTES

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL				0.00	0.00		0.00	0.00

ANNEXE 7 : TABLEAU DES EMPRUNTS NOUVEAUX SOUMIS A AUTORISATION

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
TOTAL				0.00	0.00		0.00	0.00

ANNEXE 8: BILAN FINANCIER

BIENS	N-2	N-1	N	FINANCEMENTS	N-2	N-1	N
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes				Apports ou fonds associatifs			
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes			
- Terrains				Excédents affectés à l'investissement			
- Constructions				Subventions d'investissements			
- Installations, matériels et outillages techniques				Différences sur réalisations d'immobilisations			
- Autres immobilisations corporelles				Emprunts - dettes financières			
Immobilisations en cours				Amortissements des immobilisations			
Immobilisations financières				- Constructions			
Charges à répartir				- Installations, matériels et outillages techniques			
Autres				- Autres immobilisations corporelles			
Comptes de liaison investissement				Autres			
TOTAL II	0	0	0	Comptes de liaison investissement			
FONDS DE ROULEMENT D' INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	0	0	0	TOTAL I	0	0	0
Actifs stables d'exploitation				FONDS DE ROULEMENT D' INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	0	0	0
Report à nouveau déficitaire				Financements stables d'exploitation			
Résultat déficitaire				Réserves de trésorerie			
Créances glissantes (ESAT-CHRS)				Réserve de compensation			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Résultat excédentaire			
TOTAL IV	0	0	0	Report à nouveau excédentaire affecté à :			
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)	0	0	0	- réduction des charges d'exploitation			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF	0	0	0	- financement de mesures d'exploitation			
Valeurs d'exploitation				Provisions pour risques et charges			
Stocks				Autres			
Avances et acomptes versés				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
Organismes payeurs, usagers				TOTAL III	0	0	0
Créances diverses d'exploitation				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	0	0	0
Créances irrécouvrables en non-valeur				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	0	0	0
Charges constatées d'avance				Dettes d'exploitation			
Autres				Avances reçues			
Recettes à classer (avec un signe -)				Fournisseurs d'exploitation			
TOTAL VI	0	0	0	Dettes sociales			
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	0	0	0	Dettes fiscales			
Liquidités				Dettes diverses d'exploitation			
Valeurs mobilières de placement				Provisions pour dépréciation			
Disponibilités				Produits constatés d'avance			
Autres				Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison trésorerie				Fonds déposés par les résidents			
TOTAL VIII		0	0	Autres			
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)		0	0	Dépenses à classer (avec un signe -)			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	0	0	0	TOTAL V	0	0	0
				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	0	0	0
				Financements à court terme			
				Fournisseurs d'immobilisations			
				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
				TOTAL VII	0.0	0.0	0.0
				TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)	0	0	0
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	0	0	0

ANNEXE 10 : TABLEAU DES SURCOUTS D'EXPLOITATION

	2011	2012	2013	2014	2015
Surcoûts ou économies sur les amortissements et frais financiers du GROUPE III					
<i>amortissements de l'exercice précédent la première année du plan</i> 2010 a	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements sur acquisitions antérieures à la 1ère année du plan	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements des nouveaux investissements A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements des nouveaux investissements A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements des charges à répartir	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Surcoûts liés aux amortissements = A - (a)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Frais financiers de l'exercice précédent la première année du plan</i> b	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais financiers sur emprunts antérieurs à la 1ère année du plan B	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais financiers sur emprunts nouveaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Surcoûts liés aux frais financiers = B - (b)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Surcoûts ou économies sur le GROUPE I	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges afférentes à l'exploitation courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Surcoûts ou économies sur le GROUPE II	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges afférentes au personnel	0	0	0	0	0
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Surcoûts ou économies sur le GROUPE III	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres charges afférentes à la structure	0	0	0	0	0
(hors amortissements et frais financiers détaillés ci-dessus)	0	0	0	0	0
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES SURCOUTS ET/OU ECONOMIES calculés pour chaque année par rapport à l'année précédant la première année du plan	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

TABLEAU DES EMPLOIS 2025

FILIERE	CORPS	CATEGORIE	Tableau des emplois 2020	Tableau des emplois 2021	Tableau des emplois 2022	Tableau des emplois 2023	Tableau des emplois 2024	Tableau des emplois 2025	Variation 2024-2025
DIRECTION	DIRECTEURS ETABLISSEMENT SANITAIRE S.M.S.	A	2	2	2	2	2	2	
	SOUS-TOTAL		2	2	2	2	2	2	
ADMINISTRATIVE	ATTACHES D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE	A	3	3	4	4	4	6	+2
	ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS	B	3	3	5	5	5	6	+1
	ASSISTANTS MEDICO-ADMINISTRATIF	B	0	0	2	2	2	0	-2
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS HOSPITALIERS	C	8	8	3	3	3	5	+2
	SOUS-TOTAL		14	14	14	14	14	17	+3
EDUCATIVE	PSYCHOLOGUES	A	7	8	8	8	8	9	+1
	CADRES SOCIO-EDUCATIFS	A	7	9	9	9	9	10	+1
	ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS	A	47	47	47	47	47	52	+5
	EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES	A	1	1	1	1	1	1	
	CONSEILLERS EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	A	1	1	1	1	1	1	
	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	A	32	34	34	34	34	34	
	ANIMATEURS HOSPITALIERS	B	2	2	5	5	5	5	
	MONITEURS-EDUCATEURS	B	22	21	24	26	26	26	
	SOUS-TOTAL		119	123	129	131	131	138	+7
SOIGNANTE	CADRES DE SANTE	A	2	1	1	1	1	1	
	INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX ET SPECIALISES	A	4	7	7	7	7	8	+1
	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	B	47	52	53	59	59	59	
	AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS	C	0	0	15	19	23	25	+2
	ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX	C	0	0	0	6	10	6	-4
	SOUS-TOTAL		53	60	76	92	100	99	-1
TECHNIQUE	TECHNICIENS HOSPITALIERS	B	2	3	3	4	4	3	-1
	MAITRISE OUVRIERE	C	1	1	0	0	0	0	
	PERSONNELS OUVRIERS	C	22	32	23	14	14	17	+3
	SOUS-TOTAL		25	36	26	18	18	20	+2
	TOTAL		213	235	247	257	265	276	+11
ASSISTANTS FAMILIAUX	ASSISTANTS FAMILIAUX		47	41	41	41	0	0	
			260	276	288	298	265	276	

Sections tarifaires

N° de compte	INTITULE	PROPOSE			
		hébergement	dépendance	soins	Total
602	ACHATS STOCKES ; AUTRES APPROVISIONNEMENTS (sauf 6021, et 60226)				
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "couches, alèses et produits absorbants"				
602261	Couches, alèses et produits absorbants				
603	VARIATION DES STOCKS (sauf 60321 et 603226)				
60321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical				
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "couches, alèses et produits absorbants"				
6032261	Couches, alèses et produits absorbants				
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES (sauf 60622, 60626, 6066)				
60622	Produits d'entretien				
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "couches, alèses et produits absorbants"				
606261	Couches, alèses et produits absorbants				
6066	Fournitures médicales				
61	SERVICES EXTERIEURS (sauf 6111, 61121, 61551, 61562 et 61681)				
6111	Sous-traitance à caractère médical				
61121	Ergothérapie				
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage médicaux				
61562	Maintenance du matériel médical				
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail				0.00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (sauf 621, 62113, 6223, 6281 et 6283)				
621	Personnel extérieur à l'établissement				
62113	Personnel intérimaire : personnel médical et para-médical				
6223	Médecins				
6281	Blanchissage à l'extérieur				
6283	Nettoyage à l'extérieur				
631 633 et 64	Charges de personnel (rémunérations, charges sociales et fiscales sur rémunérations)				
635 et 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				

68	Dotations aux amortissements (immeubles et matériel : "hébergement") et aux provisions				
68	Dotations aux amortissements (matériel : "dépendance") et aux provisions				
68	Dotations aux amortissements (matériel médical) et aux provisions				
681,518	Dotations aux provisions : autres provisions pour risques (pathologies lourdes)				
Total des charges d'exploitation = A		0.00	0.00	0.00	0.00
Produits autres que ceux relatifs à la tarification = B		0.00			
734-3 Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret N° 99-316 = B'			0.00		
Incorporation des résultats des exercices antérieurs = C, avec signe (-) si déficit		0.00			
Base de calcul des tarifs journaliers = A - B +/- C = D		0.00	0.00	0.00	0.00

Quote part des charges nettes relatives aux AS et AMP imputée sur la section tarifaire "soins" = E				
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul des tarifs "dépendance et soins" = F1				
Production totale de points GIR de l'établissement pour le calcul de la valeur du point gir AS-AMP = F2				
Valeur nette du point GIR "Aides soignantes et AMP" = E / F2				
Valeur nette du point GIR "Dépendance" = (A-B) / F1				
Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2 = G1				
Part des groupes iso-ressources 1 et 2 dans la production totale de points GIR = G1 / F = H1				
Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4 = G2				
Part des groupes iso-ressources 3 et 4 dans la production totale de points GIR = G2 / F = H2				
Production de points GIR dans le groupe iso-ressource 5 et 6 = G3				
Part des groupes iso-ressources 5 et 6 dans la production totale de points GIR = G3 / F = H3				
Nombre total de journées prévisionnelles "HEBERGEMENT" = I				
Nombre total de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" = J				
Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 1 et 2 = K1				
En pourcentage du nombre de journées totales = K1 / J = L1				
Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupes iso-ressources 3 et 4 = K2				
En pourcentage du nombre de journées totales = K2 / J = L2				
Nombre de journées prévisionnelles "DEPENDANCE" et "SOINS" - groupe iso-ressources 5 et 6 = K3				
En pourcentage du nombre de journées totales = K3 / J = L3				
PRIX DE REVIENT HEBERGEMENT (A1 - B1) / I				
TARIF JOURNALIER "HEBERGEMENT" = D / I				
TARIF JOURNALIER MOINS DE 60 ANS				
RECETTES MOINS DE 60 ANS				
TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 1 ET 2 = D x H1 / K1				
TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 3 ET 4 = D x H2 / K2				
TARIF JOURNALIER "DEPENDANCE" - POUR LES GIR 5 ET 6 = D x H3 / K3				
TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 1 ET 2 = [(E x H1) + [(D - E) x L1]] / K1				
TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 3 ET 4 = [(E x H2) + [(D - E) x L2]] / K2				
TARIF JOURNALIER "SOINS" - POUR LES GIR 5 ET 6 = [(E x H3) + [(D - E) x L3]] / K3				
DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT "SOINS" = D + B'				
CALCUL DE LA DOTATION MINIMALE DE CONVERGENCE (DO-MINI-C)				
Gir Moyen Pondéré Soins (GMPS) = GMP +				
DO-MINI-C = x (GMPS :) x 54 résidents				
ECART AVEC DOTATION GLOBALE DE FINANCEMENT				
Ecart en %				

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Etat ou organismes d'Etat : COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal CEA (2)

Numéro SIRET : 20009433200034

POSTE COMPTABLE : le Payeur Départemental

M. 57**Décision modificative (projet de budget) 2 (3)****Voté par nature**

BUDGET : Budget Annexe PARC VEHICULES (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	79
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	80
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	81
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	84
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	87
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	90
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	91
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	92
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	95
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	97
A2.938 - Fonction 8 - Transports	100

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	104
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	109
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	118
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	129
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	130
B7.8 - Autres engagements donnés	131
B7.9 - Autres engagements reçus	132
B8 - Subventions versées	133
B9 - Etat du personnel	134
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	143
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	145
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	146
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	147
D3 - Décisions en matière de taux	149
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	150
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	152
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	154
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	155
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	156

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	15 419 266,24	16 143 604,69	9 652 406,42	A1	10 376 744,87
Investissement	3 440 326,85	3 672 216,44	(3)	A2	5 923 057,66
Fonctionnement	11 978 939,39	12 471 388,25	(4)	A3	4 453 687,21

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 4 220 386,29	III + IV 0,00	B1	-4 220 386,29	
Investissement	I 4 220 386,29	III 0,00	B2	-4 220 386,29	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	6 156 358,58
Investissement	A2 + B2	1 702 671,37
Fonctionnement	A3 + B3	4 453 687,21

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 220 386,29
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 723 158,31
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 497 227,98
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-700 000,00	-700 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		-700 000,00	-700 000,00
--	--	-------------	-------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	-370 000,00	-370 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		-370 000,00	-370 000,00
---	--	-------------	-------------

TOTAL DU BUDGET (5)		-1 070 000,00	-1 070 000,00
---------------------	--	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P236E31	2025-D AP GLOBALE	20, 204, 21, 23	2 244 740,53
TOTAL			2 244 740,53

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	2 244 740,53
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	51 500,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	9 034 158,31	0,00	-700 000,00	0,00	8 334 158,31
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	4 674 411,56	0,00	-50 427,00	0,00	4 623 984,56
Total des dépenses d'équipement		13 760 069,87	0,00	-700 427,00	0,00	13 059 642,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 760 069,87	0,00	-700 427,00	0,00	13 059 642,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	425,00		427,00	0,00	852,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		425,00		427,00	0,00	852,00

TOTAL	13 760 494,87	0,00	-700 000,00	0,00	13 060 494,87
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 060 494,87
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	561 107,00	0,00	0,00	0,00	561 107,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 020,00	0,00	0,00	0,00	326 020,00
Total des recettes financières		887 127,00	0,00	0,00	0,00	887 127,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		887 127,00	0,00	0,00	0,00	887 127,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 450 310,21		-700 000,00	0,00	3 750 310,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 500 000,00		0,00	0,00	2 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 950 310,21		-700 000,00	0,00	6 250 310,21

TOTAL	7 837 437,21	0,00	-700 000,00	0,00	7 137 437,21
--------------	---------------------	-------------	--------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 923 057,66
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 060 494,87
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

6 249 458,21

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	7 199 226,00	0,00	430 000,00	0,00	7 629 226,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 650 740,00	0,00	-100 000,00	0,00	2 550 740,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	5 010,00	0,00	-4 800,00	0,00	210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 854 976,00	0,00	325 200,00	0,00	10 180 176,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	77 000,00	0,00	4 800,00	0,00	81 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 931 976,00	0,00	330 000,00	0,00	10 261 976,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	4 450 310,21		-700 000,00	0,00	3 750 310,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 500 000,00		0,00	0,00	2 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 950 310,21		-700 000,00	0,00	6 250 310,21

TOTAL	16 882 286,21	0,00	-370 000,00	0,00	16 512 286,21
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 512 286,21
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 373 799,00	0,00	-370 427,00	0,00	12 003 372,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	39 960,00	0,00	0,00	0,00	39 960,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	14 415,00	0,00	0,00	0,00	14 415,00
Total des recettes de gestion courante		12 428 174,00	0,00	-370 427,00	0,00	12 057 747,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 428 174,00	0,00	-370 427,00	0,00	12 057 747,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	425,00		427,00	0,00	852,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		425,00		427,00	0,00	852,00

TOTAL	12 428 599,00	0,00	-370 000,00	0,00	12 058 599,00
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 453 687,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 512 286,21
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	6 249 458,21	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	427,00	427,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	50 000,00	0,00	50 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	-700 000,00	0,00	-700 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-50 427,00	0,00	-50 427,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	-700 427,00	427,00	-700 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-700 000,00
--	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	430 000,00		430 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	-100 000,00		-100 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-4 800,00	0,00	-4 800,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	4 800,00	0,00	4 800,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		-700 000,00	-700 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	330 000,00	-700 000,00	-370 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-370 000,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		-700 000,00	-700 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	-700 000,00	-700 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-700 000,00
---	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	-370 427,00		-370 427,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	427,00	427,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	-370 427,00	427,00	-370 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			-370 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			III = I + II
TOTAL	13 760 494,87	0,00	2 244 740,53	-700 000,00	0,00	-662 322,47	-37 677,53	-700 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 500,00	0,00	11 637,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	78 538,47	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21 Immobilisations corporelles	9 034 158,31	0,00	1 458 641,48	-700 000,00	0,00	-678 042,96	-21 957,04	-700 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 674 411,56	0,00	695 922,61	-50 427,00	0,00	-34 279,51	-16 147,49	-50 427,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	13 760 069,87	0,00	2 244 740,53	-700 427,00	0,00	-662 322,47	-38 104,53	-700 427,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	13 760 069,87	0,00	2 244 740,53	-700 427,00	0,00	-662 322,47	-38 104,53	-700 427,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	425,00			427,00	0,00		427,00	427,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	425,00			427,00	0,00		427,00	427,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								-700 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	7 837 437,21	0,00	-700 000,00	0,00	-700 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	561 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		887 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		887 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 450 310,21		-700 000,00	0,00	-700 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 500 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 950 310,21		-700 000,00	0,00	-700 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	-700 000,00
---	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 760 494,87	0,00	2 244 740,53	-700 000,00	0,00	-662 322,47	-37 677,53	-700 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 500,00	0,00	11 637,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	78 538,47	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 034 158,31	0,00	1 458 641,48	-700 000,00	0,00	-678 042,96	-21 957,04	-700 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	2 141 534,29	0,00		0,00	0,00	11 409,03	-11 409,03	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 580 040,87	0,00		0,00	0,00	0,01	-0,01	0,00
21578	Autre matériel technique	1 736 305,09	0,00		0,00	0,00	48,00	-48,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	46 976,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	3 529 301,44	0,00		-700 000,00	0,00	-689 500,00	-10 500,00	-700 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 674 411,56	0,00	695 922,61	-50 427,00	0,00	-34 279,51	-16 147,49	-50 427,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 744 722,98	0,00		0,00	0,00	16 147,49	-16 147,49	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 929 688,58	0,00		-50 427,00	0,00	-50 427,00	0,00	-50 427,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 760 069,87	0,00	2 244 740,53	-700 427,00	0,00	-662 322,47	-38 104,53	-700 427,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 760 069,87	0,00	2 244 740,53	-700 427,00	0,00	-662 322,47	-38 104,53	-700 427,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	425,00			427,00	0,00		427,00	427,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	425,00			427,00	0,00		427,00	427,00
13912	Subv. transf. Régions	425,00			427,00	0,00		427,00	427,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		425,00			427,00	0,00		427,00	427,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 837 437,21	0,00	-700 000,00	0,00	-700 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	561 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	561 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		887 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		887 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 450 310,21		-700 000,00	0,00	-700 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 500 000,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	2 500 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 950 310,21		-700 000,00	0,00	-700 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		16 882 286,21	0,00	0,00	-370 000,00	0,00	0,00	-370 000,00	-370 000,00
011	Charges à caractère général (4)	7 199 226,00	0,00	0,00	430 000,00	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 650 740,00	0,00		-100 000,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	5 010,00	0,00	0,00	-4 800,00	0,00	0,00	-4 800,00	-4 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 854 976,00	0,00	0,00	325 200,00	0,00	0,00	325 200,00	325 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	77 000,00	0,00		4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		77 000,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00
Total des dépenses réelles		9 931 976,00	0,00	0,00	330 000,00	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00
023	Virement à la section d'investissement	4 450 310,21			-700 000,00	0,00		-700 000,00	-700 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	2 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 950 310,21			-700 000,00	0,00		-700 000,00	-700 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								-370 000,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--------------------

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE - Budget Annexe PARC VEHICULES - DM (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 428 599,00	0,00	-370 000,00	0,00	-370 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 373 799,00	0,00	-370 427,00	0,00	-370 427,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	39 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 428 174,00	0,00	-370 427,00	0,00	-370 427,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 428 174,00	0,00	-370 427,00	0,00	-370 427,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	425,00		427,00	0,00	427,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		425,00		427,00	0,00	427,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	-370 000,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 882 286,21	0,00	0,00	-370 000,00	0,00	0,00	-370 000,00	-370 000,00
011	Charges à caractère général (5)	7 199 226,00	0,00	0,00	430 000,00	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	180 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	343 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 670 106,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	110 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 046 243,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60633	Fournitures de voirie	236 463,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	76 935,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 080 000,00	0,00		330 000,00	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	463 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	49 030,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	301 449,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	205 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	28 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 650 740,00	0,00		-100 000,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00
6331	Versement mobilité	5 254,75	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 584,30	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 167,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 250 622,99	0,00		-100 000,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 739,43	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	1 722,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	91 741,64	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	14 601,55	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	1 527,04	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 999,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	109 484,04	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	410,70	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 423,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	104 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	459,60	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	5 010,00	0,00	0,00	-4 800,00	0,00	0,00	-4 800,00	-4 800,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	4 998,22	0,00		-4 800,00	0,00	0,00	-4 800,00	-4 800,00
65888	Autres	11,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 854 976,00	0,00	0,00	325 200,00	0,00	0,00	325 200,00	325 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	77 000,00	0,00		4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	77 000,00	0,00		4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		77 000,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00
Total des dépenses réelles		9 931 976,00	0,00	0,00	330 000,00	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00
023	Virement à la section d'investissement	4 450 310,21			-700 000,00	0,00		-700 000,00	-700 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 950 310,21			-700 000,00	0,00		-700 000,00	-700 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 428 599,00	0,00	-370 000,00	0,00	-370 000,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 373 799,00	0,00	-370 427,00	0,00	-370 427,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	11 768 799,00	0,00	-370 000,00	0,00	-370 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	605 000,00	0,00	-427,00	0,00	-427,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	39 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	39 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	14 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	14 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 428 174,00	0,00	-370 427,00	0,00	-370 427,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 428 174,00	0,00	-370 427,00	0,00	-370 427,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	425,00		427,00	0,00	427,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	425,00		427,00	0,00	427,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		425,00		427,00	0,00	427,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		13 059 642,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 334 158,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 623 984,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		887 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	561 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		13 059 642,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		51 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		8 334 158,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		4 623 984,56
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		887 127,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		326 020,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		561 107,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		13 059 642,87
203	Frais d'études, recherche, développement	51 500,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	5 457 880,25
218	Autres immobilisations corporelles	2 876 278,06
231	Immobilisations corporelles en cours	4 623 984,56
RECETTES		887 127,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 020,00
102	Dotations et fonds d'investissement	561 107,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327		
								Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33			34		39	TOTAL DU		
		Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			Vie sociale et citoyenne				Sécurité	CHAPITRE
		331	332	338	341	348				
		Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les hommes	Autres				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510	511	512	513	514	515	518
			Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		10 261 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	7 629 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 550 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	81 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 057 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 003 372,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	39 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 261 976,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 629 226,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 550 740,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		210,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		81 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 057 747,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 003 372,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		39 960,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 415,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		10 261 976,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 925 812,00
613	Locations	76 935,00
615	Entretien et réparations	1 427 000,00
616	Primes d'assurances	463 500,00
618	Divers	149 030,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 000,00
625	Déplacements et missions	25 000,00
628	Divers	522 949,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 006,97
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	28 000,00
641	Rémunérations du personnel	2 265 955,57
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	165 317,86
647	Autres charges sociales	109 000,00
648	Autres charges de personnel	459,60
658	Charges diverses de gestion courante	210,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	81 800,00
RECETTES		12 057 747,00
708	Autres produits	12 003 372,00
747	Participations	39 960,00
758	Produits divers de gestion courante	14 415,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
								4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoisement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		30/06/2025
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	frais de recherche et de développement	5	30/06/2025
L	frais d'insertion non suivis de réalisation	5	30/06/2025
L	concessions et droits similaires	5	30/06/2025
L	immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	5	30/06/2025
L	Autres immobilisations incorporelles	5	30/06/2025
L	Terrains de gisement	10	30/06/2025
L	Agencements et aménagements de terrains - Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/06/2025
L	Agencement et aménagement de terrains ? autres agencements et aménagements	30	30/06/2025
L	Constructions - Bâtiments publics - Bâtiments administratifs	50	30/06/2025
L	Constructions - Bâtiments publics - Autres bâtiments publics	50	30/06/2025
L	Constructions - Bâtiments privés - Immeubles de rapport	50	30/06/2025
L	Constructions - Bâtiments privés - Autres bâtiments privés	50	30/06/2025
L	IGAAC	20	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques- Réseaux divers - Réseaux câblés	15	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques- Réseaux divers - Réseaux d'électrification	15	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques- Réseaux divers ? Réseaux de transmission	15	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques- Réseaux divers - Réseaux d'alerte	15	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques- Réseaux divers - Autres réseaux	15	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques- Voies navigables	15	30/06/2025
L	Installations, matériel et outillage techniques	15	30/06/2025
L	Matériel et outillage technique - Matériel technique scolaire	15	30/06/2025
L	Matériel roulant - Voirie - Véhicules de patrouille ? véhicules de patrouilles	6	30/06/2025
L	Matériel roulant - Voirie - Tracteurs	8	30/06/2025
L	Matériel roulant ? Voirie ? VLU - FLR	10	30/06/2025
L	Matériel roulant Voirie - Fourgons	12	30/06/2025
L	Matériel roulant Voirie ? Camions - Lames	15	30/06/2025
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	30/06/2025
L	Autre matériel technique ? équipement VHL et atelier	10	30/06/2025
L	Autre matériel technique	12	30/06/2025
L	Autre matériel technique - ponts levage - turbo fraise - citerne - benne	15	30/06/2025
L	matériel de bureau et informatique	15	30/06/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	au titre d'une mise à disposition - matériel roulant - voirie - véhicules de patrouille	6	30/06/2025
L	immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - matériel roulant - voirie - tracteurs	8	30/06/2025
L	immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - matériel roulant - voirie - VL - FLR	10	30/06/2025
L	immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - matériel roulant - voirie - fourgons	12	30/06/2025
L	au titre d'une mise à disposition - matériel roulant - voirie - camions - lames	15	30/06/2025
L	immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - autre matériel et outillage de voirie	10	30/06/2025
L	au titre d'une mise à disposition - matériel de transport - véhicules d'occasion	4	30/06/2025
L	au titre d'une mise à disposition - matériel de bureau et mobiliers	15	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - matériel informatique	5	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - matériel de téléphonie	10	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - autres immobilisations	10	30/06/2025
L	installations générales, agencements et aménagements divers	20	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles - matériel de transport ferroviaire	15	30/06/2025
L	autres matériels de transport - véhicule d'occasion	4	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles - matériels de bureau et mobiliers	15	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles - matériel de téléphonie	10	30/06/2025
L	autres immobilisations corporelles	10	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - matériel roulant - véhicules de patrouilles	6	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - matériel roulant - tracteurs	8	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - matériel roulant - voirie - VLU - FLR	10	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - matériel roulant - voirie - fourgons	12	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - matériel roulant - voirie - camions - lames	15	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - autres matériel et outillage de voirie	10	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - autres matériel de transport - véhicule neuf	10	30/06/2025
L	immobilisations reçues en affectation - autres matériel de transport - véhicule d'occasion	4	30/06/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		52,00	0,00	52,00	38,80	1,00	39,80
Adjoint technique territorial	C	18,00	0,00	18,00	10,00	1,00	11,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise territorial principal	C	7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80
Ingénieur principal territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Maître-compagnon	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Spécialiste B	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		60,00	0,00	60,00	44,80	2,00	46,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				51 469,03		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	18 295,79	332-8-2°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	415	33 173,24	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				51 469,03		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	5 923 057,66	0,00	0,00	5 923 057,66
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 220 386,29	0,00	0,00	-4 220 386,29
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 702 671,37	0,00	0,00	1 702 671,37

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 702 671,37	0,00	0,00	1 702 671,37
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 702 671,37	0,00	0,00	1 702 671,37

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT
EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	425,00	427,00	0,00	852,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 837 437,21	-700 000,00	0,00	7 137 437,21
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 837 012,21	-700 427,00	0,00	7 136 585,21

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 425,00	427,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		425,00	427,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	425,00	427,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 837 437,21	-700 000,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		561 107,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	561 107,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		7 276 330,21	-700 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	2 500 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 020,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section de fonctionnement	4 450 310,21	-700 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	----------	------------------------	--	------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

ECRITURES DE CORRECTIONS D'ERREUR - REGULARISATION D'AMORTISSEMENTS

Ecritures de corrections d'erreur – Travaux sur biens historiques – régularisation d'amortissements

Une régularisation par le haut de bilan a été prévue en DM1 2025 pour la comptabilisation de divers travaux effectués pour des bâtiments historiques du Haut-Koenigsbourg et du Hohlandsbourg, imputés sur différentes natures comptables 213 « Constructions sur sol propre ». Ceux-ci ont été comptabilisés sur des natures comptables ne correspondant pas aux travaux ou achats effectués.

Suite à cette régularisation, les amortissements sont également à revoir comme suit.

Les écritures de corrections d'erreurs sont les suivantes :

1. Régularisation de l'imputation comptable des amortissements

- Débit de la nature comptable 281314 « Amortissements bâtiments culturels » 3.524.221,00 €
- Débit de la nature comptable 281351 « Amortissements bâtiments publics » 341.595,00 €
- Débit de la nature comptable 281318 « Amortissements autres bâtiments publics » 1.275.044,68 €
- Crédit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 5.140.860,68 €

2. Imputation des amortissements sur la bonne nature comptable

- Débit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 5.140.860,68 €
- Crédit de la nature comptable 28161 « Amortissements biens historiques » 5.140.860,68 €

Ecritures de corrections d'erreur - annulation amortissements constatés à tort pour comptabilisation de sorties du patrimoine

Des régularisations d'écritures correspondant à la comptabilisation à tort d'amortissements sur les exercices antérieurs sur le budget principal de la CeA et sur le budget du PVBR sont à effectuer car les biens sont sinistrés et par conséquent à sortir du patrimoine.

1. Sortie sous GDA (budget principal) de l'élément de patrimoine 2000399 « Renault Master FLU », après comptabilisation de l'écriture de correction d'erreur suivante :

- Débit de la nature comptable 281573 « Amortissements matériel et outillage de voirie » 3.326,00 €
- Crédit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 3.326,00 €

2. Sortie sous GDA (budget annexe PVBR) de l'élément de patrimoine 2021M02349 « Aménagement fourgon 2020064 » après comptabilisation de l'écriture de correction d'erreur suivante :

- Débit de la nature comptable 281578 « Amortissements autre matériel technique » 1.427,00 €
- Crédit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 1.427,00 €

Ecritures de corrections d'erreur - annulation amortissements constatés à tort

Des régularisations d'écritures correspondant à la comptabilisation à tort d'amortissements sur les exercices antérieurs suite à l'annulation du versement d'une subvention sont à effectuer.

1. Suppression sous GDA de l'élément de patrimoine 2022S01388 «», après comptabilisation de l'écriture de correction d'erreur suivante :

- Débit de la nature comptable 28041482 « Seebach création des Halles » 4.866,00 €
- Crédit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 4.866,00 €

Ecritures de corrections d'erreur - modification d'imputation comptable

Des travaux actuellement en cours au Vaisseau pour l'exposition Lune ont été imputés à tort sur la mauvaise nature comptable. Afin de permettre la mise à jour de l'élément de patrimoine 2024M01945, la régularisation suivante est à effectuer :

- Débit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 44.042,22 €
- Crédit de la nature comptable 2188 « Autres immobilisations incorporelles » 44.042,22 €
- Débit de la nature comptable 2318 « Autres immobilisations incorporelles en cours » 44.042,22 €
- Crédit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 44.042,22 €

Ecritures de corrections d'erreur – Eléments partiellement amortis suite à la reprise dans le logiciel Grand Angle

Suite à la création de la Collectivité européenne d'Alsace, une reprise de l'actif des anciens départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin a été effectuée. Pour certains éléments de patrimoine, une régularisation est à faire afin de tenir compte des amortissements qui n'ont pas été comptabilisés à ce jour.

- Débit de la nature comptable 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » 487.802,39 €
- Crédit de la nature comptable 28031 « Amortissements frais d'études » 30.274,01 €
- Crédit de la nature comptable 2805 « Amortissements concessions [...] » 13.035,44 €
- Crédit de la nature comptable 28088 « Amortissements autres immobilisations incorp » 15.841,07 €
- Crédit de la nature comptable 2815731 « Amortissements matériel roulant » 699,60 €
- Crédit de la nature comptable 281578 « Amortissements autre matériel technique » 48.705,98 €
- Crédit de la nature comptable 281788 « Amortissements autre matériel » 341.006,43 €
- Crédit de la nature comptable 281828 « Amortissements autre matériel de transport » 637,43 €
- Crédit de la nature comptable 281848 « Amortissements autre matériel de bureau » 1.980,11 €
- Crédit de la nature comptable 28188 « Amortissements autres immobilisations corp » 35.622,32 €

Budget principal CeA	2 233 895,32
-----------------------------	---------------------

<i>6542 - créances éteintes</i>	
Créances éteintes - chapitre 017	57 956,54
Créances éteintes - chapitre 016	14 370,05
Créances éteintes - chapitre 65	584 736,16
<i>TOTAL</i>	<i>657 062,75</i>

<i>6541 - Créances admises en non valeurs</i>	
Créances irrécouvrables - chapitre 016	76 628,71
Créances irrécouvrables - chapitre 017	1 224 203,64
Créances irrécouvrables - chapitre 65	276 000,22
<i>TOTAL</i>	<i>1 576 832,57</i>

Laboratoire	1 798,71
6542 - créances éteintes	63,60
6541 - créances irrécouvrables	1 735,11

**REMISES GRACIEUSES DE SOMMES DUES PAR LES PARENTS D'ENFANTS RELEVANT DE
L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE**

Remises gracieuses de sommes dues par les parents d'enfant relevant de l'aide sociale à l'enfance pour un montant total de 8 759,37 € :

- Remise gracieuse totale à S.A de la somme de 90,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à M.D de la somme de 283,90 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à A.G de la somme de 300,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à N.H de la somme de 2 180,47 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à K.J de la somme de 480,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à S.K de la somme de 720,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à N.L de la somme de 300,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à A.L de la somme de 330,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à S.U de la somme de 720,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à B.W de la somme de 765,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;
- Remise gracieuse totale à A.S de la somme de 2 440,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Remise gracieuse totale à L. T de la somme de 150,00 € réclamée par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de la procédure des participations familiales ;

Les titres de recettes liés à ces sommes feront l'objet d'annulations.



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

Direction des services de l'Assemblée

Directeur de la publication : Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace